



Casse d'un telephone que j'ai offert

Par **arbomont**, le **03/02/2014** à **17:05**

Bonjour,

J'ai cassé le téléphone de ma petite amie en le laissant tombé par terre (l'écran s'est brisé il y en a pour 250€ de réparation). Je lui ai offert le téléphone à Noël c'est un cadeau, donc la facture est à mon nom cependant il y a bien eu transfert de propriété.

Est-ce que je peux faire jouer mon assurance responsabilité civile ? Car ça ne fonctionne que pour les dégâts à des tiers, ce qui est le cas ici, mais la facture du téléphone est à mon nom... Je précise que nous n'habitons pas à la même adresse.

Merci